

GPA : le Défenseur des droits presse Taubira d'agir

Par [Agnès Leclair](#) / Publié le 18/05/2015 à 19:39



INFO LE FIGARO - Jacques Toubon a demandé à la ministre de la Justice de prendre des mesures suite à l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme condamnant la France pour la non-reconnaissance des enfants nés de GPA à l'étranger.

Selon nos informations, le Défenseur des droits a alerté Christiane Taubira dès le début du mois de février des difficultés des enfants nés de mère porteuse à l'étranger à faire valoir leurs droits.

[Jacques Toubon](#) a adressé une lettre à la Chancellerie pour demander des mesures d'application des arrêts de la [CEDH \(Cour européenne des droits de l'homme\)](#), qui a condamné la France en avril dernier pour la non-reconnaissance des enfants nés de GPA hors des frontières.

L'autorité chargée de la protection des droits des citoyens a été saisie de plusieurs réclamations sur des demandes en suspens de transcription d'actes de naissance dans les registres de l'État civil français mais aussi des blocages dans la délivrance de passeports français et de certificats de nationalité. «Les difficultés rencontrées par ces enfants dans l'établissement de leur filiation en France ne peuvent perdurer maintenant que la CEDH a

statué sur (leur) situation», a prévenu le Défenseur. Ces derniers «ne doivent en aucun cas être tenus responsable du choix du mode de procréation des parents», a-t-il ajouté, avant de mettre la Chancellerie en garde contre la possibilité d'une nouvelle condamnation de la France en l'absence «de mesures rapides et concrètes prises par le gouvernement pour se conformer à la jurisprudence de la Cour».

Le ministère de la Justice, décidément très silencieux sur ce sujet délicat, n'a pas répondu au Défenseur des droits. À la mi-avril, après une attente de deux mois, ce dernier a donc envoyé une nouvelle missive. Toujours sans suite.

«Le courrier est en cours de traitement. Une réponse arrivera très bientôt», a indiqué le ministère de la Justice au *Figaro*. Sans s'étendre sur sa réaction tardive...